



Montreux, le 28 juin 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Montreux Jazz Festival présente le dispositif de sa 55^e édition conforme aux contraintes de la pandémie

Les organisateurs proposent une 55^e édition du Montreux Jazz Festival adaptée à la situation en lien avec l'épidémie de COVID-19. Il s'agit d'une édition largement réduite, sans animation hors périmètre, et avec un plan de protection sanitaire validé par l'Etat-major cantonal de conduite.

Le Chef d'Etat-major cantonal a donné l'autorisation au MJF 2021 de se dérouler conformément au cadre légal en vigueur. La situation sanitaire étant en Suisse et dans le canton de Vaud totalement sous contrôle et la vaccination avancée, la première grande manifestation se déroulant sur territoire vaudois peut être autorisée. Si le respect strict des règles sanitaires mises en œuvre par les organisateurs permet de limiter les risques, il est important de continuer à faire appel à la responsabilité individuelle en appliquant les gestes barrières.

Le plan de protection sanitaire du MJF a été élaboré selon l'Ordonnance sur les mesures destinées à lutter contre l'épidémie du Covid-19 en situation particulière, du 23 juin 2021 et selon l'étape d'assouplissement V, entrée en vigueur le 26 juin 2021. Il se base également sur le Plan de protection édité par l'EMCC applicable dans le cadre de l'organisation de grandes manifestations dès le 26 juin 2021.

La stratégie générale du MJF repose sur la définition de zones réduites en capacité (capacité totale du site de 1'470 cette année, versus les 15'000 personnes par jour durant une édition en situation normale), et sur la maîtrise de chaque périmètre en termes de capacité et de traçabilité du public (découpage hermétique en secteurs, versus un site complètement ouvert pour l'offre gratuite durant une édition en situation normale).

Pour accéder aux activités gratuites et aux points de restauration du Festival, il faudra obligatoirement réserver ses places via les sites mjf.ch ou TheFork.ch. **Les réservations ouvriront à chaque fois deux jours à l'avance, dès midi. Elles pourront être effectuées pour des créneaux d'une durée de 2 heures maximum.** Les festivaliers seront uniquement tracés à l'intérieur, à l'aide de l'application mobile Mindful. Pour accéder aux concerts payants (Scène du Lac et Petit Théâtre), les festivaliers devront présenter, en plus de leur billet de concert, leur Certificat COVID (code QR au format papier ou digital) ainsi qu'un titre d'identité valable. Aucun autre justificatif ne sera autorisé à l'entrée des scènes payantes. Quant au port du masque, il sera obligatoire uniquement dans les espaces intérieurs non-soumis au Certificat COVID.

En dehors du périmètre du MJF, aucun stand de vente de boissons, de nourriture ou d'artisanat n'est prévu. Le Quai Jaccoud (tronçon Alexandre-Emery/Passage Monney) sera inaccessible sans billet de concert 1h avant le début et 30 minutes après les représentations musicales. La zone autour du Quai Jaccoud sera interdite à la navigation. Au vu de la dimension réduite de la manifestation de cette année, les personnes au bénéfice d'un billet de concert ou d'une réservation sont conviées à se rendre à Montreux en transports publics ou avec leur véhicule en



faisant usage des places de stationnement existantes notamment dans les parkings en ouvrage. Aucun dispositif particulier de mobilité et de stationnement ne sera mis en place cette année par l'Association Sécurité Riviera, hormis un parking supplémentaire pour les deux-roues à l'avenue des Alpes. Les bus VMCV seront gratuits pour les détenteurs de billets de concert du jour-même. Les horaires des lignes 201 et 204 seront étendus jusqu'à 2h30 tous les soirs durant la manifestation. Des bus nocturnes sont également prévus les weekends.

Police Riviera ainsi que les partenaires communaux maintiendront leurs actions de sensibilisation aux nuisances sonores ainsi qu'aux troubles de la tranquillité publique durant toute la durée du festival dans les parcs publics aux abords de la manifestation.

TOUTES LES INFORMATIONS UTILES SE TROUVENT ICI:

www.montreuxjazzfestival.com/fr/festival/faq/#covid
www.vd.ch/coronavirus

ELÉMENTS PRINCIPAUX DONT IL FAUT SE SOUVENIR

POUR LES FESTIVALIERS ET FESTIVALIÈRES

- Pour entrer dans l'enceinte du MJF, il faut être soit détenteur d'un billet pour les concerts payants soit détenteur d'une réservation via mjf.ch ou TheFork.ch pour les activités gratuites et les points de restauration. **Les réservations ouvriront à chaque fois deux jours à l'avance, dès midi. Elles pourront être effectuées pour des créneaux d'une durée de 2 heures maximum.**
- Pour les **concerts payants** sont exigés un **certificat COVID** au format **papier** ou **digital** et un **titre d'identité** (carte d'identité ou passeport).
- Pour les **activités gratuites** et **points de restauration**, le **certificat COVID n'est pas requis**. À l'intérieur, **traçage** du public **via l'application mobile Mindful** et port du masque lors des déplacements.
- Fermeture de l'accès au Quai Jaccoud 1h avant et 30 minutes après les concerts du MJF.
- Infos utiles MJF: www.montreuxjazzfestival.com/fr/festival/faq/#covid
- www.vd.ch/coronavirus
- Hotline pour les certificats COVID: 058 715 11 00 / covid.certificats@vd.ch

POUR LES RIVERAINS ET VISITEURS HORS MJF

- Pas de stand ni animation gratuite hors du périmètre du MJF
- Hors du périmètre du MJF, règles en vigueur depuis le 26 juin s'appliquent (port du masque non exigé à l'extérieur mais respect des distances de 1,5 m entre les personnes)

RENSEIGNEMENTS

Kevin Donnet
 Responsable communication
 & relations médias Montreux Jazz Festival
 Tél. +41 21 966 45 33

Olivia Cutruzzolà
 Remplaçante du chef de la cellule
 communication EMCC
 Tél. +41 79 808 50 13